

ST. LUNAIRE

MAGAZINE

HIVER 2024-2025



La fête de la POMME



Saint-Lunaire

SAINT - LUNAIRE AGIT DURABLEMENT !



EDITO

SOMMAIRE

Édito	3
Aménagement	4 - 5
Finances	6
Citoyenneté	7
Environnement	8 - 11
Communauté de Communes	12 - 13
CCAS / SAAD	14 - 15
Jeunesse	16 - 17
Jeunesse / Animations	18 - 19
Centre Culturel Jean Rochefort	20 - 21
Comité Consultatif et Coopératif	22 - 23
Associations	24 - 36
Vie Locale	37
Expression de la minorité	37
Office de Tourisme intercommunal	38
Etat Civil	39

Saint-Lunaire - Magazine HIVER 2024-2025
 Directeur de publication : Michel PENHOÛËT
 Coordination : Jean-Noël GUILBERT,
 Elodie MURGALÉ, Virginie RACINÉ,
 Dépôt légal : Décembre 2024
 Crédit photos : ©W.BERRÉ © Mairie - © OTSI
 © Associations - ©Annie BELLIER
 Conception : www.franckcoudreau.com
 Impression : Diazo Communication

Monsieur le Maire et toute l'équipe municipale vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2025 et vous invitent à fêter l'année nouvelle **le samedi 18 janvier à 18h** au Complexe Sportif Pol Lebreton.

Bonne et heureuse année 2025

La fin d'année nous offre toujours l'occasion de faire le bilan de l'année en cours et de tracer à grands traits les réjouissances des années suivantes. Ce chassé-croisé 2024-2025 n'échappera pas à la règle.

Les travaux d'agrandissement du centre culturel Jean Rochefort ont enfin commencé. Nous rêvons déjà de l'inauguration, prévue fin 2025. En attendant, le centre fonctionne en mode dégradé. Chacun se serre, fait des efforts, y compris les entreprises. Nous sommes particulièrement fiers de ce programme qui va faire entrer encore un peu plus de culture à Saint-Lunaire.

Vous n'avez pas pu le manquer, le rond-point de la Rabine est en service. Même si on peut regretter une emprise importante sur un espace naturel, on est sûr qu'il apportera la sécurité à un carrefour où il y a eu des morts et des blessés au cours de ces dernières années.

Vous avez sans doute aussi remarqué que la vitesse est limitée à 30 km/h, dans l'ensemble des agglomérations du bourg et de la Fourberie. Pour rappel, la vitesse est aussi limitée à 50 km/h, depuis plusieurs années, sur les routes communales. Nous travaillons, en lien avec le comité consultatif, à améliorer, encore, la sécurité des piétons et des cyclistes. Si chacun y mettait du sien et faisait un petit effort...

Pour en terminer sur les différents travaux, la rue des Hortensias et la rue des Roses s'offrent une cure de jouvence. Tandis que les études se poursuivent pour l'aménagement du Décollé.

À ces travaux s'ajoutent les opérations pour le développement de la fibre, qui nous est promis fin 2025, sur l'ensemble de la commune. On peut rêver, ou cauchemarder quand on voit l'éruption de nouveaux poteaux un peu partout. Faut-il que la France soit riche pour ne pas obliger Mégalis et Enedis à se partager des supports communs.

Voilà pour le quotidien, mais les changements en tout genre nous incitent à regarder plus loin. Une étude est en cours sur le Crévelin. Nous savons désormais qu'il nous faudra, dans les décennies à venir, trouver quelques 14 000 mètres cubes de stockage supplémentaire pour éviter les inondations liées au changement climatique. Faudra-t-il enlever les remblais du Marais mis en place dans les années 60 ? Telle est la question.

Trop d'eau, pas assez d'eau. Potable celle-là. Face au déficit à venir, nous envisageons de réutiliser l'eau de la station d'épuration de Saint-Malo, pour alimenter les communes de la rive droite de la Rance. C'est complexe et coûteux mais cela se fait déjà à San Diego, aux Etats-Unis, à Barcelone ou en Vendée. Rappelons encore que la première solution réside dans la diminution de la consommation.

Nous travaillons aussi de manière acharnée, sur le recul du trait de côte, sur le fameux ZAN (Zéro Artificialisation Nette), sur le logement à travers le PLH (Programme Local de l'Habitat), ou encore sur la rationalisation des SAAD (Service d'Aide A Domicile) de la communauté de communes.

Tout cela dans une ambiance assez surréaliste, où nos gouvernants veulent nous faire payer leur gestion pour le moins hasardeuse des finances publiques et nous accusent de tous les maux.

J'allais oublier, une nouvelle qui me remplit de joie et d'espoir, le Parc Naturel Régional « Vallée de la Rance, Côte d'Emeraude » est né, après la publication, le dimanche 20 octobre dernier, au Journal Officiel, du décret signé par le 1er Ministre Michel Barnier.

C'est sur cette bonne nouvelle que je vous souhaite une bonne et heureuse année 2025.

Michel PENHOÛËT

EXTENSION ET AMÉNAGEMENT DU CENTRE CULTUREL JEAN ROCHEFORT

Les travaux d'extension et d'aménagement du centre culturel Jean Rochefort ont démarré début septembre pour une durée approximative de 16 mois. Le chantier a commencé par les travaux de gros œuvre (démolitions, dépose d'éléments architecturaux, réalisation des réservations...) et le coulage de la dalle de l'extension.



Cour du Centre culturel

Le nouveau centre culturel offrira, à terme, de nouveaux espaces intérieurs et extérieurs pour développer de nouvelles pratiques artistiques et culturelles intergénérationnelles : salle mutualisée, expositions temporaires ou permanentes, coworking, gaming...

Pendant les travaux, la médiathèque et le cinéma restent ouverts avec des horaires aménagés pour permettre aux entreprises de travailler et au public d'accéder en toute sécurité au site. Les modalités d'accès sont cependant modifiées (cf. article « Les travaux du Centre Culturel Jean Rochefort » p20). Nous espérons pouvoir inaugurer ce nouvel équipement en décembre 2025.



Anciens bureaux administratifs

Le montant prévisionnel de cette opération s'élève à 1 212 948,06 € HT. Elle bénéficie d'environ 80% de subventions publiques de l'Etat : DSIL (305 400,00€), DRAC Bretagne (317 232,00€), du département d'Ille-et-Vilaine (61 746,00€), de la CCCE (99 975,21€) et de la Région Bretagne (126 988,00€).



► Travaux de réhabilitation des réseaux eaux usées, eau potable, eaux pluviales, voirie et espaces verts du quartier de la rue des Hortensias et de la rue des Roses

La rue des Hortensias et la rue des Roses, situées dans le lotissement des Fleurs, bénéficient actuellement de travaux consistant en la refonte de tous les réseaux et de la voirie, qui devraient s'achever en juin 2025. Les travaux d'assainissement sont réalisés et financés par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Saint-Briac Saint-Lunaire ; les travaux de voirie et de canalisations sont assurés par la commune et le service des eaux.

Les travaux de voirie visent à désimpermeabiliser le sol, dans la mesure du possible, pour permettre l'infiltration de l'eau pluviale grâce à des noues. Des travaux d'aménagement de la chaussée vont également être entrepris pour limiter la vitesse des véhicules et sécuriser les déplacements de tous, à pied, à vélo... Enfin, les compteurs d'eau vont être déplacés en limite de propriété pour faciliter la relève des compteurs par le service des eaux.

Le montant total de ces travaux s'élève à 1 305 232,00€ HT dont 799 310,00€ HT pour la commune et le service des eaux de Saint-Lunaire. Ils sont réalisés par le groupement SATEC/EVEN et les entreprises ATEC et EVEN.



Réhabilitation des réseaux dans la rue des Hortensias

LIVRAISON DU ROND-POINT DE LA RABINE



Naissance du giratoire

Les travaux de création d'un giratoire au croisement de la route départementale 503 (rue de la Ville Grignon) et la rue de la Rabine se sont achevés début décembre. Le but de cet aménagement, réalisé par le département d'Ille-et-Vilaine, est de sécuriser ce carrefour qui a connu plusieurs accidents dont deux mortels. En complément, la voie partagée qui part du bourg de Saint-Lunaire a été prolongée le long de la route départementale jusqu'au giratoire existant sur la RD 603 (devant le garage automobile).

Ces travaux s'élèvent à 1 208 500€ HT. Ils sont co-financés à 50% par le département d'Ille-et-Vilaine et la Commune de Saint-Lunaire et à 50% par le département et la Communauté de Communes Côte d'Emeraude pour la voie partagée.



Prolongement de la voie partagée

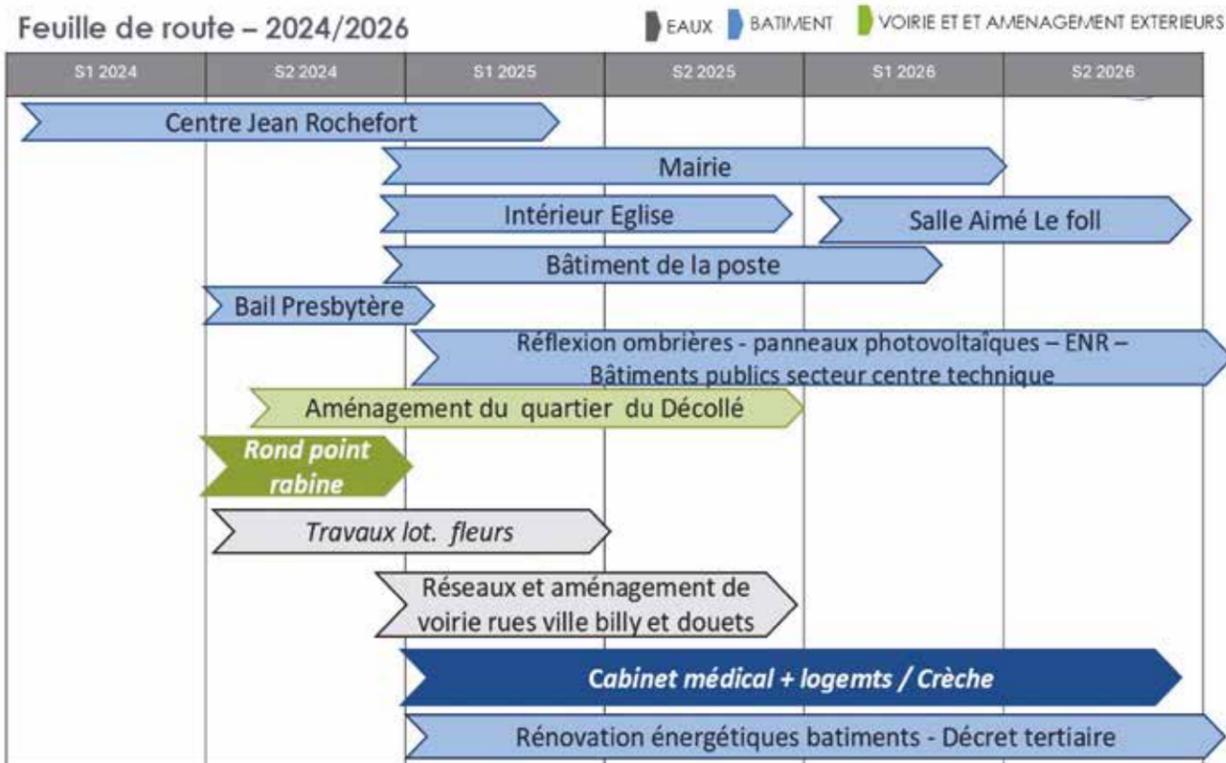


FINANCES

CALENDRIER DES TRAVAUX

La commune œuvre pour l'amélioration des quartiers et des bâtiments communaux.

Ces travaux s'effectuent dans un souci de respect de l'environnement, de l'optimisation des déplacements, de l'entretien et l'amélioration énergétique des bâtiments communaux. Voici les projets en cours et le calendrier prévisionnel de réalisation :



Service des eaux

NOUVEAUTÉ :

A compter de cette année, la facturation réelle de votre consommation d'eau est anticipée. Vous avez reçu votre facture courant décembre. Le délai de paiement reste identique. Les prélèvements se feront le 15 janvier 2025.



REGLEMENTATION POUR LA TROTINETTE ELECTRIQUE

Depuis le 01/09/2023, il faut désormais être âgé d'au minimum 14 ans - contre 12 ans avant cette date - pour conduire une trottinette électrique ou tout autre EDPM (Engins de Déplacements Personnel Motorisés).

Pour des raisons évidentes de sécurité, le transport d'un passager et le port d'écouteurs sont proscrits.

Règles générales :

- Il est interdit d'être à plusieurs sur l'engin : l'usage est exclusivement personnel.
- Il est interdit de circuler sur le trottoir, sinon la trottinette doit être tenue à la main.
- En agglomération, il est obligatoire de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. À défaut, les trottinettes peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h.
- Hors agglomération, leur circulation n'est autorisée que sur les voies vertes et les pistes cyclables.
- Garer sa trottinette aux emplacements réservés à cet effet et à défaut, sur les trottoirs, dans la mesure où elle ne gêne pas la circulation des piétons et autres usagers.

- En agglomération ou sur les voies vertes et les pistes cyclables, le port du casque est fortement recommandé.
- De nuit ou de jour, par visibilité insuffisante, y compris en agglomération, les utilisateurs doivent porter un vêtement ou équipement rétro réfléchissant (par exemple, un gilet, un brassard, etc.).
- Pour pouvoir circuler sur la voie publique, les engins ne doivent pas pouvoir rouler à plus de 25 km/h (30 km/h à Saint-Lunaire pour information).
- La réglementation en vigueur concernant les vitesses est de 20 km/h (zone de rencontre) et 30 km/h en agglomération.

Quels sont les équipements obligatoires ?



Les trottinettes doivent être équipées :

- de feux de position avant et arrière
- de dispositifs rétro réfléchissants (catadioptres)
- d'un système de freinage et d'un avertisseur

Sanctions

- Si vous ne respectez pas les règles de circulation ou si vous transportez un passager : **135 euros d'amende (4e classe).**
- Si vous circulez sur une voie interdite (voies express et autoroutes, ainsi que la circulation sur la chaussée alors qu'il existe une piste cyclable) : **135 euros d'amende (4e classe).**
- Si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé ou si vous débridez l'engin : **135 euros d'amende (4e classe).**
- Si vous roulez avec un engin dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 25 km/h : **1 500 euros d'amende (5e classe).**
- La nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, si vous ne portez pas un gilet ou un équipement rétro réfléchissant : **35 euros d'amende (2e classe).**
- Si vous poussez ou tractez une charge avec votre EDPM ou si vous vous faites remorquer : **35 euros d'amende (2e classe).**

ENERGIES ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN !



Ecole François Renaud

Comme vous le savez, les prix de l'électricité et du gaz ont explosé au milieu de l'année 2022. En effet, si pour les particuliers, voire les entreprises, l'État a mis en place un bouclier tarifaire, qui, en l'occurrence, a coûté une centaine de milliards d'euros, il en a moins été pour les collectivités en 2024.

Réduire la consommation d'énergies pour la ville de Saint-Lunaire, comme nombre de communes de France, était une réponse pour limiter la hausse de la charge financière de ces deux énergies qui s'annonçait EXPONENTIELLE.

La facture d'électricité, gaz et bois était, pour la ville de Saint-Lunaire :

En 2021 : 104 306,10 €

En 2022 : 121 726,10 €

En 2023 : 145 374,84 €

Soit, **41 068,74 €** de hausse des énergies, principalement sur l'électricité et le gaz et ce, malgré des mesures d'économies importantes engagées par la commune.

Comment a-t-on réduit la hausse du coût des énergies ?

- Tous les ballons d'eau chaude (qui représentent environ 20% d'une consommation électrique d'un foyer) ont été disjoints.
- Le chauffage a été coupé dans de nombreux bâtiments ou le thermostat bloqué à 19°.
- Les travaux engagés ont été poursuivis pour l'isolation, le remplacement des huisseries avec vitrages isolants et les éclairages LED (école publique).
- L'éclairage public a été optimisé (extinction à 21h au lieu de 22h).
- Le groupe scolaire (école publique et restaurant scolaire) et l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) ont moins subi les hausses car ils sont chauffés grâce à une chaudière à plaquettes de bois local.

A noter qu'en plus des augmentations liées au coût des énergies et du transport, se sont ajoutées les hausses sur l'alimentation scolaire, les matériaux, le gazoil, les consommables....

Grâce à l'anticipation de la commune et aux mesures d'économies mises en place, la hausse du coût de l'énergie a été absorbée par la commune sans répercussion sur la taxe foncière dont le taux n'a pas augmenté depuis 2017.

L'effort est maximum. Difficile de faire plus car il faut assurer, à la fois la sécurité des déplacements et un minimum de bien-être.

Ensemble on va plus loin !

LA PROPRETÉ GRÂCE À EUX, DES RÉSULTATS GRATIFIANTS...

L'année 2024 se termine et le bilan de «Dinard Côte d'Emeraude Tourisme» fait apparaître une bonne saison pour Saint-Lunaire.

Le principal retour des visiteurs au bureau d'informations touristiques de Saint-Lunaire a été de saluer la propreté de la ville.

L'occasion de remercier ceux qui en sont les acteurs :

■ **Le service propreté de la ville et les jeunes embauchés** pour la saison, chargés de la propreté des rues, des digues, des toilettes publiques et de nos 4 plages.
*Les toilettes sont ouvertes depuis 2022 toute l'année avec 3 nettoyages/jour en été et 3/semaine en hiver.
Le papier et le savon sont rechargés à chaque passage, ce qui est très apprécié des visiteurs.*

■ **Les associations qui participent aux animations d'été** (fête de la musique, fest-noz, bal, fête des pêcheurs, marché gourmand, festival...) et sont engagées à limiter les emballages en proposant des éco'cup et en optimisant le tri.

■ **Le service jardins & biodiversité de la commune** pour la mise à disposition des 33 composteurs publics et les services techniques pour la gestion des bornes de propreté canine (mise à disposition gratuite de sacs de déjections canines).

■ **Les commerçants** disposent d'un point de tri des emballages et verre, dépôt de cagettes et cartons marrons rue de la Saudrais.

■ **Les Lunairiens** pour l'utilisation correcte des points de containers de tri.

QUELQUES RAPPELS :

- ➔ Les dépôts aux pieds des containers sont INTERDITS (150 à 1500€ d'amende).
- ➔ La déchèterie communautaire est accessible après avoir acquis une carte d'accès à 10€.
- ➔ Les containers de tri ou poubelles sont indiqués par des panneaux verts.
- ➔ 33 composteurs publics à votre disposition et possibilité d'obtenir un composteur individuel auprès de la Communauté de Communes Côte d'Emeraude.

La propreté est l'affaire de tous.

Merci !



LAISSONS RESPIRER LA TERRE



Cour de l'école François Renaud

Les inondations que la France et l'Espagne viennent de vivre nous rappellent combien il devient nécessaire de penser autrement nos aménagements pour faciliter l'infiltration de l'eau dans le sol. En effet, un degré de température à l'échelle mondiale, c'est 7% d'évapotranspiration en plus !

POUR RAPPEL :

74% du territoire lunairien est agricole et naturel.

Le territoire de Saint-Lunaire est traversé par un réseau hydrographique de 12 kms comprenant :

- un cours d'eau principal, le Crévelin
- deux autres petits cours d'eau côtiers

En parcourant la commune du nord au sud, le Crévelin s'écoule sur une distance de 10,22 kms. Il prend sa source au niveau de l'aéroport et est composé de 4 affluents (3 en rive gauche et 1 en rive droite, qui prend sa source à Dinard).

Le Crévelin draine un bassin versant de 1 147 ha et possède une forte pente (pente moyenne d'environ 10 %). De par ces dénivellés, il est important de faciliter l'imprégnation de l'eau.

La ville de Saint-Lunaire s'y active : comment ?

Avec la Communauté de Communes Côte d'Emeraude et :

- Le programme Breizh Bocage qui participe à la plantation de haies. Le bocage lunairien représente déjà 70 kms sur Saint-Lunaire. A Saint-Lunaire, plus de 3 kms ont été plantés sur ce mandat. Merci aux propriétaires.
- Le Contrat Territorial des Milieux Aquatiques et la restauration du Crévelin, à la Dauphinais et dans la vallée de l'Amitié par exemple.
- L'étude sur la renaturation de l'aval du Crévelin (secteur du Marais) qui cherche, notamment, à étudier les causes pouvant expliquer l'arrivée surabondante d'eau et à proposer des mesures visant à les atténuer.

Avec les services de la commune :

- En aménageant les parkings en terre/pierre comme à Longchamp, la Fourberie, au parking du Marais... voire en pavé comme au Clos Loquen et la Vieille Eglise. Ces aménagements laissent l'eau s'infiltrer.
- En facilitant la circulation de l'eau en surface et non plus en souterrain par des noues permettant l'infiltration directe de l'eau (Clos Loquen, lotissement des Fleurs...) et des bassins de rétention.
- En obligeant la gestion des eaux pluviales à la parcelle lors de construction (mise en place de puisards, cuve de récupération...)
- En plantant des haies et îlots d'arbustes indigènes avec 4000 arbustes plantés en 6 ans, de haies sèches avec 700 ml en 6 ans, d'arbres avec 1000 plantés en 6 ans notamment des vergers.

→ En changeant les pratiques de gestion du service jardins & biodiversité par la fauche. En effet, moins tondues, l'herbe et les fleurs, en s'enracinant plus profondément, favorisent la biodiversité du sol (qui représente 1/4 de la biodiversité) ce qui facilite grandement l'infiltration de l'eau dans le sol et son stockage (moins d'évapotranspiration).

A l'inverse, un gazon tondu devient un sol moins vivant car exposé au soleil et intempéries et l'eau y percole moins et s'évapore.

→ En renaturant des espaces bitumeux comme l'aire de jeu à l'école maternelle remplacée par une aire en copeaux de bois, en supprimant des espaces engazonnés et en les remplaçant par des arbustes (la Saudrais, salle Pol Lebreton, Clos Loquen...) aux racines filtrantes qui améliorent la vie du sol et donc, sa porosité.

Bien sûr, cela a d'autres effets ;

- En permettant aussi, en saison plus sèche voire de canicule, de bénéficier ensuite de l'évaporation de l'eau du sol pour rafraîchir l'air. En effet, l'évaporation de l'eau consomme beaucoup de chaleur et contribue ainsi, à rafraîchir les espaces urbains !
- En favorisant la biodiversité, du sol mais aussi, en surface avec la chaîne alimentaire, notamment celle des oiseaux, mammifères, amphibiens...

Le principe de ces aménagements est de redonner aux territoires la possibilité de se comporter le plus possible comme un milieu naturel.

En tant que propriétaire, nous avons tous cette RESPONSABILITE en limitant, par exemple, l'imperméabilisation de nos entrées de garage, de nos jardins.

Evitons, au maximum, le bitume devant nos garages, le béton au jardin.

Laissons respirer la terre !

Nos jardins représentent 4 fois la surface des réserves naturelles soient 1 million d'HECTARES !

Imperméabilisés, ils contribuent aux risques d'inondation.

MOBILITÉ PARTAGÉE POURSUITE DE NOTRE ENGAGEMENT

Depuis juillet 2023, la ville de Saint-Lunaire a fait le choix du 30km/h dans son agglomération, à savoir, le centre-ville et le quartier de la Fourberie / la Ville Géhan.

La ville à 30 Km/h permet d'améliorer **la sécurité de tous les usagers**, notamment les plus vulnérables.

Selon le bilan 2022, les accidents en agglomération contribuent pour 32 % des tués, 45 % des blessés graves et 59 % des blessés légers. La réduction de la vitesse diminue le nombre d'accident et leur gravité pour les raisons suivantes :

- ▶ **Le champ de vision** est augmenté d'environ 30°,
- ▶ **La distance d'arrêt** est réduite de moitié,
- ▶ **La violence du choc est diminuée** : 8 fois sur 10, le piéton trouve la mort dans une collision avec une voiture si l'impact se produit à 50 Km/h alors qu'à 30km/h un piéton sur dix meurt.

Le deuxième atout de cette mesure est d'améliorer le cadre de vie avec un meilleur partage de l'espace public et ainsi de :

- ▶ **Redynamiser la vie locale** et profiter aux commerces du centre-ville
- ▶ **Favoriser les mobilités actives** et ses effets positifs sur la santé
- ▶ **Préserver notre environnement** par la réduction des gaz à effet de serre, de la pollution et des nuisances sonores.

Accorder davantage d'espace aux déplacements à pied, c'est aussi accorder davantage d'espace aux déplacements des Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Depuis trois ans, les réunions de réflexion avec le Comité Consultatif et Coopératif, ont permis d'accompagner ces changements.

Toutefois, la mise en place de la ville à 30km/h doit s'accompagner de quelques aménagements pour que l'objectif de réduction de vitesse soit réellement atteint. La pose seule de panneaux à l'entrée de ville ne suffit pas.

C'est pourquoi, un an après sa mise en œuvre, un premier bilan réalisé avec le Comité Consultatif et Coopératif a fait ressortir un certain nombre de propositions pour accompagner ce passage à 30 km/h.

L'année 2025 sera marquée par la mise en place :

1 D'une signalisation au sol, dans le champ de vision des conducteurs, d'un marquage de rappel sous la forme d'ellipse 30 dans le champ de vision des conducteurs, à l'intérieur de la partie agglomérée.

2 De trois zones matérialisées au sol par une couleur différente de la chaussée afin d'annoncer une «zone de rencontre» plus sécurisante pour les piétons, les vélos, les motos et voitures.

Les trois zones ainsi matérialisées sont situées : Boulevard Général de Gaulle à hauteur de la rue de la Grève afin de sécuriser l'accès à la plage et deux zones rue de la Grève à hauteur des commerces.

3 Du double-sens cyclable en sens interdit.

Qu'est-ce que le double-sens cyclable ? Il permet aux vélos de circuler dans les deux sens dans les rues à sens unique. Le double-sens cyclable existe par défaut, en application du code de la route, dans les rues à sens unique limitées à 30 km/h ou moins. Cela nécessite la mise en place d'une signalisation réglementaire informant de cette possibilité aux vélos et aux conducteurs grâce à un panneau complété par des marquages au sol, ce qui sera fait.

La plupart du temps, les rues à sens unique permettent le croisement sans encombre entre un vélo et une voiture, en appliquant des règles de courtoisie.

Certaines rues, au regard de leur configuration actuelle, comme la rue de la Grève, les boulevards du Général de Gaulle et de la Plage, feront l'objet d'une étude complémentaire avant la mise en place prochaine de cette mesure.

4 D'une démarche d'amélioration de la mobilité des personnes à mobilité réduite à travers des abaissements de trottoir, des nivellements de chaussée, des places de parkings dédiés, des bancs rehaussés et en plus grand nombre, des toilettes publiques accessibles. Un recensement de ces aménagements est en cours afin de publier une carte sur le site internet de la mairie. Un travail complémentaire sera engagé pour poursuivre cette amélioration.

5 De supports d'information sur la réglementation des différents modes de déplacements (des panneaux d'exposition, l'application «IntraMuros», le site internet, la page Facebook...) et un évènement en mai, sur les mobilités.

On le sait toutes et tous, la ville d'aujourd'hui et de demain doit s'adapter pour permettre aux différentes mobilités de partager l'espace public dans le respect de chacun du fait de ces nouveaux usages, de l'attraction du littoral lors des vacances et jours fériés, du changement climatique...

Apprendre à vivre toutes et tous ensemble doit être la priorité de chacune et chacun.

Saint-Lunaire avec ses zones 30 y participe !

LA ROUTE DU HÉRISSON DÉBARQUE CHEZ VOUS !

Pour se développer, les espèces se déplacent selon leurs besoins (alimentation, reproduction, abris...). Elles passent d'un lieu de ressources à un autre en suivant des passages favorables. Ces connexions sont appelées « trames ».

L'activité humaine morcelle les habitats et leurs connexions en créant des ruptures dans les espaces de vie de la biodiversité. Les micro-mammifères, comme les hérissons qui vivent principalement dans les jardins, se heurtent souvent à des clôtures infranchissables qui limitent leur espace vital. C'est pourquoi la communauté de communes Côte d'Emeraude met en place la Route du Hérisson.

Inspiré par le Groupe mammalogique normand qui a bien voulu partager son expérience, les communes du territoire ont déjà mis en place le dispositif pendant l'été 2024. A Saint-Lunaire, les avez-vous vu du côté de Longchamp ? du château d'eau ? ou encore du stade ?

Afin de poursuivre la route du hérisson à travers les jardins privés, rejoignez vous aussi le dispositif !

Pour cela, rien de plus simple :

- Je prends contact avec la CCCE grâce au flyer disponible en mairie
- Je conviens d'un rendez-vous pour une rencontre sur place afin d'étudier le projet et signer une convention préalable à la réalisation du passage
- Je réalise et installe le passage en perçant la clôture
- Et après ? Il vous suffit d'observer le passage régulièrement pour voir s'il est emprunté (ou de réaliser un piège à empreinte pour capturer les traces de passage du hérisson !).



Contact :
Manon Bélec coordinatrice Biodiversité
inscriptions@cote-embraude.fr



IDENTIFIER LES VERGERS DE VOTRE COMMUNE : À VOUS DE JOUER !

Dans le cadre du programme de préservation et de gestion des paysages, la communauté de communes s'est associée au Parc naturel régional Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude et au Pôle Fruitier de Bretagne pour proposer aux habitants du territoire de participer à un inventaire participatif des vergers.



PLANTEZ FRUITÉ : L'OPÉRATION SE POURSUIT

Le programme «Plantez Fruité» est toujours d'actualité ! Si vous souhaitez planter des arbres fruitiers dans votre jardin, la communauté de communes vous accompagne en finançant 80% du coût de vos arbres. Plusieurs conditions sont à remplir :

- ▶ Être propriétaire de la parcelle
- ▶ Planter au minimum 5 arbres
- ▶ Choisir des essences éligibles, à savoir : pommier, poirier, cerisier, prunier, noyer, cognassier, châtaignier, noisetier, cormier, amandier, mûrier, plaqueminer, figuier, sureau, poivrier de Sichuan;
- ▶ Les arbres doivent être des plants greffés d'un an livrés en racines nues
- ▶ Le montant annuel éligible à l'aide pour la plantation est plafonné à 375€ TTC par bénéficiaire soit une aide maximum de 300€ TTC;
- ▶ Les bénéficiaires des arbres réalisent les travaux de préparation du sol, de plantation et d'entretien

Pourquoi inventorier les vergers ?

Les vergers font partie du patrimoine naturel et paysager de notre territoire. Ce type d'inventaire permet de recenser les ressources arboricoles disponibles, de préserver les variétés anciennes et locales, de favoriser l'implication citoyenne et de sensibiliser à la biodiversité fruitière. Mieux connaître les vergers, anciens, ou non, leur état et leur gestion, c'est pouvoir mieux préserver ces espaces gourmands !

Que vous soyez habitant, naturaliste, randonneur ou promeneur du dimanche, chacun peut contribuer à inventorier les vergers rencontrés sur son passage ! Cet inventaire est l'occasion de participer à un projet collectif et d'en apprendre davantage sur la nature qui nous entoure.

Comment participer ?

Cet inventaire se fait en ligne, via l'observatoire participatif de la biodiversité. En plus de répertorier la faune, la flore et les sites d'intérêt, il est désormais possible d'ajouter les vergers qui contribuent aussi à préserver notre biodiversité. L'observatoire, accessible sur téléphone et ordinateur, permet de localiser facilement un verger et de renseigner le type de fruitier, les variétés, le nombre d'arbres, l'âge du verger... Autant d'informations intéressantes à collecter pour préserver et gérer au mieux ce patrimoine local.

<https://pnr-rance-embraude.fr/atlasdelabiodiversite>



Afin de faire une demande d'aide, rendez-vous sur le site de la communauté de communes ou contactez le coordonnateur paysage et bocage :

<https://www.cote-embraude.fr/une-aide-a-lachat-darbres-fruitiers>
Sylvain GUERVENO – 06 67 68 50 92
plantezfruite@cote-embraude.fr

ON VOUS AIDE À TAILLER VOS ARBRES FRUITIERS

Vous souhaitez améliorer la gestion de vos arbres fruitiers ?

La communauté de communes organise courant février et mars 2025 des formations à la taille des arbres fruitiers. Trois demi-journées seront programmées en compagnie d'un arboriculteur professionnel qui prodiguera ses conseils pour suivre ses arbres : la taille d'entretien, la taille de fructification, et le soin aux arbres.

Plus d'informations à venir sur le site de la communauté de communes et dans la presse locale.

Renseignements :
Sylvain GUERVENO – 06 67 68 50 92
plantezfruite@cote-embraude.fr

CCAS

■ Repas de convivialité

Au cours de l'année, 9 repas de convivialité sont proposés aux retraités. Ils se déroulent à la cantine municipale de l'école François Renaud. Nicolas Morel et Julien Auffray, les cuisiniers, préparent des repas toujours très appréciés des convives.

A l'occasion de la fête des mères, le CCAS a offert une rose à chaque maman présente au cours du repas, cette intention a été appréciée de toutes.



■ Le voyage des aînés : destination la Corrèze «La riviera Limousine»

Nous voilà tous repartis pour de nouvelles aventures, direction le village vacances de La Riviera Limousine ! Située dans la Vallée de la Dordogne, la cité médiévale de Beaulieu est le point idéal pour de nombreuses excursions ! Nous avons visité Sarlat, Rocamadour, Collonges-la-Rouge, La Roque-Gageac. Nous nous sommes baladés en gabare et avons visité une grotte...



■ Action du groupe de travail "Lutter contre l'isolement"

Divers ateliers sont régulièrement proposés aux participants afin de rompre l'isolement. En juin, nous avons réalisé une sortie en mer avec l'association « Les Voiles Solidaires ». En septembre, un pique-nique a été organisé sur l'esplanade du mini-golf, en bord de mer. Des ateliers ont également été proposés en novembre et décembre.



Sortie en mer



Pique-nique - Septembre 2024



■ Semaine Bleue

En octobre lors de « La Semaine Bleue », une marche intergénérationnelle a eu lieu avec les enfants de l'école François Renaud. L'occasion d'échanger ensemble sur la thématique « L'Ecole d'antan ». Les enfants se sont montrés très intéressés et ont posé de nombreuses questions aux participants : Martine Rohart, Thérèse Morel et Arlette Lenglin. Ils ont partagé ensemble des moments inoubliables. Bravo à tous !

LES CUISINIERS DU RESTAURANT SCOLAIRE

DEUX PROFESSIONNELS, SOUCIEUX DE LA QUALITÉ ET DU GOÛT

Deux agents municipaux sont en charge de la préparation des repas au restaurant scolaire qui accueille chaque jour quelques 200 convives. Nous vous proposons de faire connaissance de ces deux cuisiniers, **Nicolas Morel et Julien Auffray**.

Nicolas Morel



Nicolas, tu as pris la succession d'André Cordier en tant que Chef de cuisine depuis décembre 2023. En quoi consiste le rôle du chef cuisinier ?

Son rôle est d'élaborer les menus sur place en fonction des produits de saison et des disponibilités des fournisseurs.

Répondre aux demandes et attentes des élus, négocier les produits et tarifs avec les fournisseurs mais également diriger le service et avoir ainsi connaissance des normes actuelles, d'hygiène, du plan nutritionnel santé...

Quel est ton parcours ?

Après avoir obtenu un bac professionnel des métiers de l'hôtellerie et de la restauration, je suis arrivé en 2013 au restaurant scolaire pour remplacer un second de cuisine ayant pris une disponibilité.

Suite à son départ, j'ai postulé à son poste et j'ai travaillé 10 ans au côté de Monsieur Cordier, ancien responsable du restaurant scolaire, que j'ai remplacé suite à son départ à la retraite.

Comment élabores-tu les menus du restaurant scolaire ?

Nous suivons un plan nutritionnel santé qui est officialisé par l'État, basé sur le GEMRCN* (Groupement d'Études des Marchés de la Restauration Collective et Nutrition).

Nous travaillons à la saisonnalité des produits, toujours une semaine à l'avance afin d'avoir une proximité avec les fournisseurs (surplus de marchandise invendue sur les marchés, lots en date courte distribués sous forme de promotion).

Pourquoi avoir choisi de travailler au sein d'un restaurant scolaire ?

Pour être parfaitement honnête, ce n'était pas ma vocation professionnelle initiale. J'ai effectué un remplacement au restaurant scolaire de Saint-Lunaire et je m'y suis plus, donc j'y suis resté. J'ai appris tout ce qui concerne cette profession bien règlementée sur place depuis 12 ans maintenant.

Qu'est-ce que le PAAT, mis en œuvre par la Communauté de Communes de la Côte d'Emeraude ?

Le PAAT (Plan Agricole et Alimentaire Territoriale) qui a été créé en 2020 par la CCCE, a pour objectif d'accompagner la restauration vers les objectifs de la loi EGalim et de donner accès aux habitants à des productions locales et de qualités (valorisation des producteurs, agriculteurs, petits commerces de proximité).

Le restaurant scolaire, ce n'est pas que pour les enfants...

Effectivement à Saint-Lunaire les retraités peuvent aussi manger à la cantine ! Un dimanche par mois, nous proposons un repas qui est un moment de convivialité et d'échanges entre retraités. Cette journée est aussi plaisante pour les convives que pour nous cuisiniers, car elle nous permet de côtoyer un public différent de celui que nous recevons la semaine.

Un produit que tu aimes travailler ?

Il n'y a pas de produit spécifique. En revanche, à Saint-Lunaire, nous avons la chance de pouvoir travailler des produits de grande qualité (fermiers, labellisés, locaux) ce qui est une grande satisfaction au final pour un cuisinier.



Julien Auffray



Julien, tu es arrivé depuis peu au sein du restaurant scolaire de Saint-Lunaire, qu'est-ce qui te plaît dans tes nouvelles missions ?

J'aime l'idée de participer à l'éveil gustatif et à l'apprentissage nutritionnel des jeunes générations.

Quel est ton parcours ?

J'ai fait mes études à l'école hôtelière de Dinard où j'ai obtenu mon CAP et mon BEP puis j'ai eu l'opportunité de partir en Angleterre pour y travailler deux ans. Ensuite je suis parti travailler deux ans à Paris. A la suite de ces expériences, j'ai voulu revenir dans ma région où je suis resté 18 ans à la thalasso de Dinard.

Pourquoi avoir choisi de travailler dans un restaurant scolaire ?

J'ai choisi de travailler dans un restaurant scolaire pour plusieurs raisons. En choisissant la restauration scolaire, je suis au cœur des grands enjeux du secteur que sont la qualité nutritionnelle et la diversité des aliments, la lutte contre le gaspillage alimentaire, le développement durable, l'hygiène et la sécurité alimentaire. De plus, travailler avec des enfants apporte beaucoup de satisfaction et de la bonne humeur au quotidien.

C'est quoi la journée type d'un cuisinier au restaurant scolaire ?

La journée commence par la réception, le contrôle, le rangement des marchandises et leurs enregistrements informatiques. La prise des effectifs auprès de l'école pour connaître le nombre d'enfant à venir déjeuner. La réalisation du menu : entrée /plats/desserts suivie du dressage. Au moment du service, je passe en salle pour aider au service des maternelles qui ne sont pas encore complètement autonomes. Après les deux services maternelle et élémentaire, c'est l'heure du nettoyage des différents appareils et de la propreté des locaux.

Quel est ton plat préféré ?

C'est le dos de cabillaud sauce beurre blanc, jardinière de légumes et riz pilaf.

Les petits Lunairiens sont-ils difficiles ?

Les enfants ne sont pas difficiles, bien souvent, lorsqu'ils sont réticents, ils leur suffit de goûter pour changer d'avis ! Ce qui nous conforte et nous motive quotidiennement dans notre beau métier. Et puis le goût s'apprend, s'acquiert avec le temps....

Où en sommes-nous de notre transition alimentaire ?

restaurant scolaire Saint-Lunaire
 Saint-Lunaire
 A, 193 couverts
 B, Enseignement
 C, Gestion directe

Qualité de la nourriture en 2023



En 2022, nos produits étaient à 35 % bio et 7 % durables et de qualité (hors bio).

Nos succès

- La fréquence minimale des menus végétariens est respectée.
- Votre gestionnaire informe ses convives de toutes ses démarches pour du mieux manger !
- La cantine est engagée dans une démarche de réduction drastique de son gaspillage.



ALSH

RETOUR EN IMAGES SUR QUELQUES ÉVÈNEMENTS PHARES DE CES DERNIERS MOIS

L'ALSH héberge le Centre de Loisirs pour les 3 – 12 ans les mercredis et les vacances scolaires mais également l'Espace Jeunes ouvert tous les mercredis, hors vacances scolaires, de 17 h à 18 h 30. Il propose un programme d'animations varié coconstruit avec les enfants (9 – 12 ans).



Rencontre intercommunale avec les Centres de Loisirs de La Richardais, Pleurtuit, Quévert et Saint-Lunaire. L'occasion pour les enfants de participer à une Olympiade avec des jeux coopératifs dans un esprit olympique !



Sortie de l'Espace Jeunes au parc d'attraction de l'Ange Michel avec des manèges impressionnants. Sensations fortes garanties !



10 enfants de l'ALSH ont participé au mini-camp organisé à la ferme de Kémo à Corseul le 7, 8 et 9 août 2024. Au programme : découverte de la vie de la ferme et de ses animaux. Soins et contact avec les animaux, joie du camping et de la vie au plein air... et profiter des vacances bien sûr !



Sortie à AquaMalo pendant l'été.

Chèque jeunesse

Un accès facilité aux activités sportives et culturelles sur le territoire.

215 chèques « jeunesse » ont été retirés pour cette campagne 2024/2025. Ce chèque d'une valeur de 50 €, permet une utilisation dans toutes les associations de la commune ou du territoire communautaire dès lors que l'activité n'est pas proposée dans la commune. A ce jour, 154 chèques ont été présentés auprès de 18 associations locales.



FÊTE DE LA GLISSE 2024

UNE MOTIVATION À 200 % !

Les joueuses de rugby en élite 1 du Stade Rennais

De nombreuses nouveautés étaient prévues cette année au programme de cette 14ème édition de la Fête de la Glisse organisée en partenariat avec la commune de Saint-Briac. Malheureusement, la météo très capricieuse du dimanche a contrecarré les plans.

Pour des questions de sécurité liées à la météo, « nous avons été obligés d'annuler le concert ainsi que la journée de dimanche », a regretté Jean-Noël Guilbert, conseiller délégué à l'animation.

Néanmoins, le public a pu échanger avec les responsables associatifs présents à l'occasion du Forum des associations le samedi.

Les passionnés et curieux de sports de glisse ont pu déambuler dans les stands du village de la glisse et prendre les renseignements sur les différentes activités proposées et même tester le kayak, le paddle, le surf, le catamaran...

Le public a également pu admirer les magnifiques cerfs-volants déployés par l'association «Icare Encore» de Rennes ainsi que la fresque réalisée sur place par Agathe Levêque-Maiposa et Céline Floch, artistes plasticiennes.



Sans oublier la magnifique sélection de films du Brest Surf Film Festival projetée le vendredi soir au cinéma.



La médiathèque Jean Rochefort cet été !

Une nuée de papillons s'est posée dans la cour du centre Jean Rochefort

Avant le démarrage des travaux du Centre Culturel Jean Rochefort (CCJR), petits et grands ont pu participer à des ateliers de coloriage, origamis, peinture à la bombe. Le « photomachaon », réalisé avec talent par Adèle Mattheyses, alternante au CCJR, qui permettait de se prendre en photo en joli papillon a connu un grand succès. Transats, musique, grands jeux de société firent à nouveau de la cour du Centre Jean Rochefort un repère de détente pour les vacanciers très heureux de cet accueil coloré et chaleureux.

La médiathèque espace privilégié pour les vacanciers

Le public estival fut heureux de retrouver sa médiathèque de vacances, prêt à découvrir les nouveautés et pépites des collections ! L'atelier BD a ravi les dessinateurs en herbe. Au programme, comme chaque été : beaucoup de prêts (14 960 documents empruntés) et rangement de BD et mangas.



Le cinéma a, quant à lui, conservé ses jours et horaires à savoir :

- Le mercredi à 20 h 30
- Le vendredi à 20 h 30
- Le dimanche à 18 h

**MÉDIATHÈQUES
CÔTE D'Émeraude**
Catalogue en ligne depuis le portail des médiathèques de la Côte d'Émeraude
<https://mediatheques.cote-emerade.fr/>



**PRÉSENTATION
de Sandrine Bouillon**
(remplaçante de Gwenola Jochaud du Plessix durant quelques mois à la médiathèque)

« Il y a deux ans j'ai franchi la porte de la médiathèque pour faire un stage. Depuis je ne l'ai quasiment plus quittée. D'origine rennaise, mon cœur est à St-Lu. Je m'y suis mariée il y a quelques années... »

La littérature est ma passion depuis toujours, jamais sans un bouquin dans ma poche ou dans mon sac. Après avoir travaillé en librairie, quand Gwenola m'a proposé de l'assister à la médiathèque, j'étais très heureuse de découvrir et d'apprendre avec elle le métier de bibliothécaire. J'y ai rencontré une équipe de bénévoles très dynamique et enthousiaste qui m'apporte tout le soutien nécessaire dans ma nouvelle fonction de responsable. Je suis absolument fan de ma famille, de David Bowie et d'Emile Zola. Si je devais emporter un livre sur une île déserte, impossible de choisir entre le comte de Monte-Cristo et le Seigneur des anneaux.

Formidable équipe estivale

Un grand plaisir toujours pour Gwenola, Lucie et l'équipe bénévole d'accueillir le public estival autour de livres, de jeux, de conseils et de discussions enthousiastes !

Les travaux du Centre Culturel Jean Rochefort

Septembre a vu arriver les engins de chantier pour démarrer les travaux d'agrandissement. On a déjà hâte de voir le résultat final. Pour se donner une petite idée, des panneaux explicatifs accrochés le long des tennis dévoilent le projet. À la médiathèque, le changement de la porte d'entrée a été un petit bouleversement dans les habitudes. L'accès se fait désormais par le boulevard de la Plage et la boîte à retour se trouve dans la porte du cinéma. Pour réduire les nuisances sonores liées au chantier, les horaires d'ouverture sont ajustés depuis le 3 septembre :

Du mardi au vendredi : 17h - 19h
Le samedi : 10h - 12h / 15h - 18h



Samuel Martineau, Michel Penhouët, Yann Huet (DEAR), Françoise Riou et Corinne Lucas lors d'une réunion de chantier pour les travaux du Centre Culturel

©Annie Bellier

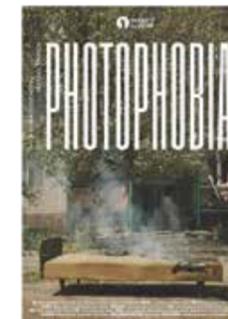
Le mois du DOC



« Petite planète »

Le Mois du film documentaire est devenu, depuis quelques années, un rendez-vous incontournable à Saint-Lunaire. Le thème retenu cette année est « Petite planète ». Le cinéma documentaire nous parle de la nature, de la montagne, des océans et des rivières, de toute la vie qui les peuple, des hommes et des femmes, de leurs cris d'amour et de leurs cris de guerre. Tous rendent notre petite planète Terre si unique au cœur de l'univers. Les projections de

cette édition 2024 furent ainsi, au cinéma le Familial, de beaux moments d'échange avec les réalisatrices, réalisateurs, membres de l'équipe du film. Merci à eux d'être venus jusqu'à nous ! Merci à Comptoir du Doc, coordinateur du Mois du Doc en Ille-et-Vilaine pour la découverte et l'organisation. Merci aux bénévoles du mois du doc de Saint-Lunaire pour leur engagement si précieux et merci aux cinéphiles et curieux du monde qui les entoure d'être venus et de nous avoir encouragés pour continuer l'aventure !



Un pays de papier / Manon Boé

Jour après jour, le courage d'une avocate engagée auprès de mineurs réfugiés.

Sauve qui peut / Alex Poukine

Et si l'humour et les jeux de rôle pouvaient venir en aide aux soignants ?

Un pasteur / Louis Hanquet

A l'écart du monde, la beauté et la rudesse de la vie d'un jeune berger.

Photophobia / Ivan Ostrochovsky et Pavol Pekarcik

En Ukraine, l'amitié de deux enfants réinvente la vie.



Un pays de papier
La réalisatrice Marion Boé, Sandrine Bouillon, Mélanie Le Verger, Virginie Meynard (bénévole) et Carole Bohanne.



Un pasteur
René et Christophe Raux (bénévoles), le réalisateur Louis Hanquet et Sandrine Bouillon.

À très bientôt au Centre Culturel Jean Rochefort !

REJOIGNEZ LE COMITÉ CONSULTATIF ET COOPÉRATIF DE SAINT-LUNAIRE !

Qu'est-ce que le comité consultatif et coopératif ?

Créé le 15 juin 2020, le comité consultatif est un groupe d'une trentaine d'habitantes et d'habitants de Saint-Lunaire, qui souhaite participer à la vie démocratique de la commune. Il a pour mission de donner son avis sur certains projets et orientations de la municipalité, de proposer des idées et des initiatives, et de favoriser le dialogue entre habitants et élus. La ville soumet ses avis et le comité peut se saisir lui-même de certains sujets. C'est un dialogue à double sens.

Concrètement qu'a fait le comité consultatif en 2024 ?

Trois exemples de réalisations...

“Vivant en scène” : le festival de la biodiversité le 16 juin 2024

La commune de Saint-Lunaire avait dans ses projets, la création d'un festival «Biodiversité et Culture». Le comité s'est emparé de ce sujet. Après une série de réunions du groupe constitué parmi les membres du comité consultatif pour la création du festival qui a pris comme titre : «Vivant en Scène», trois mots se sont détachés et nous ont permis d'établir une programmation. Ce sont : Extérieur, Artistique et Émerveillement.

A partir de là, un lieu s'est imposé de lui-même, la Vallée de l'Amitié, comme espace de biodiversité et de beauté naturelle. Nous avons alors choisi d'illustrer ce thème autour de moments de spectacles vivants comme la danse, le cirque ou le théâtre pour parler du VIVANT.

Ce festival s'est déroulé le dimanche 16 juin, sur une journée, entre 11h et 20h.

Trois spectacles ont été proposés avec, en lien entre eux, des moments de musique et des lectures de textes autour de l'écologie dits par un groupe d'enfants de Saint-Lunaire. L'idée étant aussi de faire prendre conscience à tous de l'urgence de la transition écologique qui doit devenir une, notre priorité. La journée s'est terminée par la plantation de papillons réalisés par les habitants le long du Crévelin, ce petit fleuve qui traverse la vallée.

Une prochaine édition est aujourd'hui prévue en juin 2026.

“La pomme dans tous ses états” : le festival de la pomme le 13 octobre 2024

Comme beaucoup de villes en Bretagne, Saint-Lunaire a une histoire avec la pomme, les photos aériennes du début des années 50 en témoignent en découvrant des vergers

disséminés sur le territoire. Depuis, beaucoup de ces vergers ont disparu au profit d'autres pratiques de consommations. Depuis quelques années, à partir de la création du verger conservatoire, 11 vergers ont été plantés sur la commune dans le cadre du concept de «ville gourmande».

La Communauté de Communes Côte d'Émeraude, quant à elle, accompagne les particuliers et collectivités à travers leur programme «Plantez Fruité» (cf. article page 13).

Relancer la culture immatérielle sur la pomme par le partage de connaissances, l'éveil des sens, nous a amené à proposer un événement festif «La pomme dans tous ses états», le 13 octobre dernier organisé dans la vallée de l'Amitié. Il a permis de réunir les habitantes et habitants de St-Lunaire autour de la pomme, de son pressoir, de rencontres avec des associations et spécialistes de la pomme sans oublier l'animation faite auprès des enfants.

Saint-Lunaire Ville 30 - Mobilité partagée

Depuis juillet 2023, la ville de Saint-Lunaire a fait le choix du 30km/h dans ses agglomérations.

L'un des premiers objectifs de la ville à 30 Km/h est d'améliorer la sécurité de tous les usagers.

Le deuxième est d'améliorer le cadre de vie avec un meilleur partage de l'espace public.

Depuis trois ans, des réunions de réflexion avec le Comité Consultatif et Coopératif, ont permis d'accompagner ces changements et a fait ressortir un certain nombre de propositions pour accompagner ce passage de Saint-Lunaire en Ville 30.

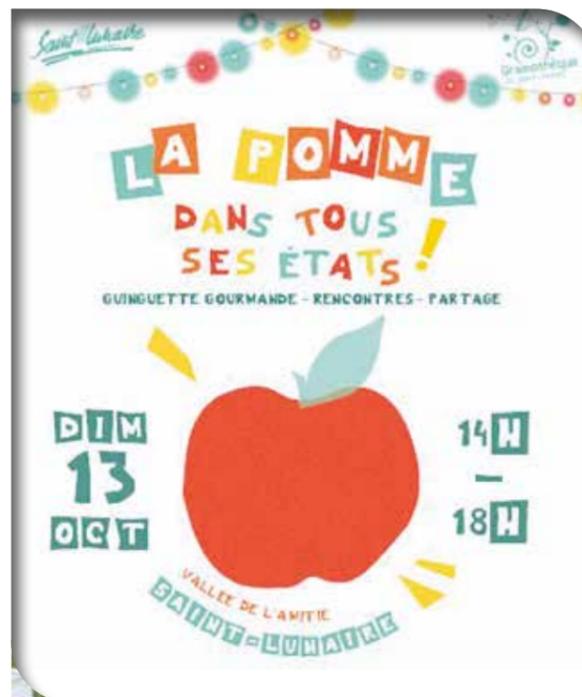
L'année 2025 sera ainsi marquée par la mise en place :

- 1 D'une signalisation de panneaux « Ville 30 » aux entrées de Saint-Lunaire,
- 2 De trois zones «pépites» matérialisées au sol par une couleur différente à la chaussée afin d'annoncer une «zone de rencontre» plus sécurisante ;
- 3 Du double-sens cyclable pour les rues en sens interdit. Le double-sens cyclable permet aux vélos de circuler dans les deux sens dans les rues à sens unique ;
- 4 D'une démarche d'amélioration de la mobilité des personnes à mobilité réduite ;
- 5 Des supports d'information sur la réglementation des différents modes de déplacements ;
- 6 un événement festif sur les mobilités sera organisé en mai.

Nous en reparlerons...



Nettoyage des pommes avant le pressoir



Ateliers créatifs «Land art» avec les enfants autour de la pomme



Spectacle les Herbes folles de la compagnie «4 à corps»



Instant musical

Comment rejoindre le comité consultatif ?

Le comité consultatif est ouvert à toutes et tous. Il se réunit une fois par trimestre et est organisé autour de deux commissions (écologie-biodiversité et urbanisme-mobilité) et de 4-5 groupes de travail définis annuellement, ainsi que des consultations publiques et événements conviviaux.

Si vous souhaitez vous investir dans la vie de votre commune, si vous avez des idées à partager, si vous voulez faire partie d'une équipe dynamique et solidaire, n'hésitez pas à rejoindre le comité consultatif ! Vous serez accueilli avec bienveillance et vous pourrez apporter votre pierre à l'édifice. Ensemble, construisons la commune de demain !

accueil-comite-consultatif-stlu@framagroupes.org
mairie@saint-lunaire.fr

LES ASSOCIATIONS

ADN DU DYNAMISME DE SAINT-LUNAIRE

L'ASCL

Nouvelle Présidente, Sandrine Guillaumin qui remplace Stéphane Simon-Varins, ancien président. L'ASCL regroupe toutes les associations sportives et culturelles de Saint-Lunaire. Elle a pour vocation de fédérer et gérer la salle omnisports. « Elle permet également de faire bénéficier aux adhérents d'une assurance responsabilité civile très avantageuse dans le cadre d'un contrat groupe », précise Jean-Noël Guilbert, conseiller délégué aux associations.



Sandrine Guillaumin, nouvelle présidente (en bas à gauche).

L'ASCL BADMINTON



Venez faire du badminton !

Cet été l'ASCL Badminton a organisé son tournoi d'été où 48 joueurs se sont affrontés en doubles dames, doubles hommes et doubles mixtes.

Le rendez-vous est d'ores et déjà donné pour l'année prochaine.

La saison de badminton est lancée depuis quelques semaines. Notre effectif pour cette année est de 21 jeunes et 21 adultes. Les rencontres intercommunales jeunes ont démarré et un stage bad pendant les dernières vacances leur a été proposé. Quant aux adultes, plusieurs tournois et rencontres amicales se sont déjà déroulés et plusieurs autres sont programmés. Nous avons terminé le mois de novembre avec notre « Nuit du bad » tournoi à Saint-Lunaire en faveur du Téléthon.

Info : Le Petit Larousse 2025 et ses nouveaux mots ! Nous pourrions désormais qualifier officiellement un joueur de badminton de badiste.

Le badminton est un sport où l'on s'amuse énormément tout en se dépensant physiquement. Vous avez envie de vous défouler, de transpirer, de taper un volant et de passer un bon moment ? Rejoignez-nous !



Les entraînements adultes se déroulent le lundi et le mercredi de 20h-22h

Les entraînements jeunes en primaire les vendredis à partir de 17h

Les entraînements jeunes à partir du collège les vendredis à partir de 18h

Le dimanche matin à St-Lu ? Je vais au bad !

Jeunes et adultes, venez seul-e, en couple ou en famille jouer en double le dimanche matin. Une bonne ambiance sans prise de tête de 10h à 12h.

Tous les membres du club de l'ASCL Badminton vous souhaitent une belle et heureuse année 2025.

saintlunairebad@gmail.com

Envie de suivre le club : Saint-Lunaire Badminton Club | Facebook
<https://www.facebook.com/SaintLunaireBad>

BIEN VIVRE À SAINT-LUNAIRE

L'année 2024 a été riche pour BVSL : atelier de fabrication de pièges à frelon asiatique, une représentation théâtrale au profit d'associations, deux projections de documentaires, deux stages d'ateliers d'écriture. 2025 s'annonce également pleine de projets.

Retour sur l'activité vélo fin mai : avec la participation éclairée de Roland Cloître et Christophe Raux, quelques personnes ont essayé différents vélos à assistance électrique. L'objectif principal était de tester leur capacité à se déplacer de nouveau à bicyclette et de prendre de l'assurance.

La prochaine étape est de faire une sortie accompagnée sur des chemins sécurisés en testant son vélo et les pistes cyclables de notre environnement.

Les animateurs des ateliers d'écriture ont proposé un concours de nouvelles cet été. Seize productions ont été lues et le lundi 4 novembre a eu lieu la remise du prix à la Médiathèque de Saint-Lunaire. Ce sont trois prix qui ont été décernés par le jury. Cette activité a été proposée en collaboration avec l'association « Les Amis de Saint-Lunaire ».

Le pique-nique de BVSL a eu lieu le vendredi 28 juin avec le beau temps au rendez-vous et toujours le plaisir de se retrouver pour partager les spécialités que chacun apporte.

Le samedi 16 novembre, au Centre Jean Rochefort, un film documentaire « Le Chapeau de Vermeer », passé inaperçu pendant la période épidémique, a permis de faire un retour sur les origines de la mondialisation à partir d'une œuvre d'art de Vermeer, « L'Officier et la jeune fille riant ». Cette projection était organisée au profit du Téléthon.

Lors de la journée des associations, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents. A toutes et tous, nous vous donnons rendez-vous le vendredi 31 janvier, salle Aimé LE FOLL



GYM VOLONTAIRE

**BILAN D'UN MANDAT :
VIVRE UNE AVENTURE...
ENCORE PLUS EXTRAORDINAIRE !**

**L'année n'est pas encore terminée. Tenez-vous prêts !
Une nouvelle arrive.**

Nos valeurs ! Venez chercher ce que vous connaissez et vous rapprocher de notre club pour ce que vous espérez y trouver. Nous avons la chance d'avoir ce que l'on veut aujourd'hui, grâce aux engagements d'hier.

Nous continuerons à honorer :

Nos cours : Pourquoi innover... Créer de nouveaux créneaux, de nouvelles tendances, de nouvelles activités? Pour mettre en avant les vertus et les avantages de nos séances.

Nos devoirs : Trouver des solutions ! Repartir, prolonger, évoluer, bouger, se détendre.

Nos résultats : Chercher le mouvement... AVOIR DU RESSORT !



rue des écoles dès 18h pour l'Assemblée Générale de Bien Vivre à Saint-Lunaire. Ce moment est suivi d'un repas partagé en toute convivialité et bonne humeur. Nous vous y attendons avec plaisir. Si vous voulez en savoir plus sur notre association BVSL ou nous rejoindre, envoyez-nous un mail : bvsl35@orange.fr

BVSL vous offre tous ses meilleurs vœux pour vous et vos familles. Que 2025 vous garde en bonne santé pour réaliser les projets qui vous tiennent à cœur.



Nos offres continueront de se décliner selon les demandes de nos licenciés, de l'éducateur sportif, du projet du club, en différents formats. Le sport, c'est avant tout se faire plaisir ! En 2025... Dès le 7 janvier, ensemble autour des valeurs du sport. L'équipe dirigeante.

Contact : 06 06 48 99 62





L'ASCL FITNESS

**Explosion des adhésions en ce début d'année 2024-2025 !
Un engouement dû aux JO de Paris et à la qualité de
l'enseignement de nos trois professeures !**

Pour accompagner le renforcement musculaire, la méthode pilates, le cardio-training, le stretching, la zumba et le training postural, un cours de pilates débutant a été ajouté le samedi matin.



Credit photographique : ASCL FITNESS

Convivialité et bonne ambiance soutiennent nos efforts sportifs tout le long de la semaine !

L'ASCL FITNESS vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une excellente nouvelle année 2025 !

L'ASCL PETANQUE



Notre saison estivale s'est bien passée. 1 180 joueurs se sont affrontés tous les lundis de juillet et d'août. Nous repartons pour le challenge de la Côte d'Émeraude (cette année, Saint-Lunaire est organisateur). Tous les mercredis de novembre à mars, 6 clubs participent : Cancale, La Richardais, Lancieux, Plouer et Saint-Jacut.



Nous avons participé au Téléthon le 30 novembre. Pour clôturer la saison, un concours de Noël a eu lieu le 14 décembre. Entraînement les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 19h.

Bonnes Fêtes de fin d'année à tous.

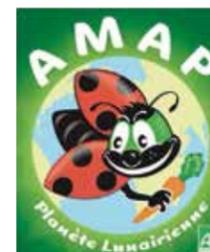
Contact : Didier Morel au 06 84 19 47 69

LES JARDINS FAMILIAUX



Les jardins familiaux ont le plaisir d'accueillir tous les visiteurs qui le désirent. Nous essayons d'embellir nos jardins. Nous avons posé des portillons pour limiter la visite des chiens en divagation mais tout le monde peut circuler entre les parcelles ou regarder, discuter, passer un moment avec les jardiniers. Merci de bien refermer les portillons.

Nous vous proposerons divers ateliers pendant les vacances d'hiver, les dates et les thèmes vous seront communiqués dans le BREF et sur IntraMuros.



L'AMAP PLANÈTE LUNAIRE

AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

C'est un partenariat de proximité entre un groupe de consommateurs avec une ou plusieurs exploitations locales.

- **Guillaume Strub**, producteur maraîcher à Saint-Lunaire produit des légumes BIO de saison.
- **Jean-Claude Juhel**, de la ferme des 4 vents à Saint-Broladre, produit des fromages et yaourts BIO de brebis.

En adhérant à l'association, vous :

- connaissez l'origine et consommez des produits frais de saison.
- avez un contact et un échange direct avec les producteurs.
- soutenez et maintenez des producteurs locaux respectueux de la nature.
- privilégiez la distribution directe du producteur au consommateur en circuit court.
- participez aux distributions des paniers et à la vie d'une association locale.

Ces contrats solidaires sont basés sur un engagement financier des consommateurs. Ils paient à l'avance la totalité de leur consommation sur une période définie. Ce système fonctionne donc sur le principe de la confiance et de la responsabilité des consommateurs et des producteurs, il représente une forme de circuit court de distribution.



Guillaume Strub, producteur

La distribution des paniers de légumes se déroule tous les mercredis sous les halles de Saint-Lunaire de 18h à 19h, toutes les 2 semaines pour les paniers de fromages et de yaourts. Venez nous rencontrer pendant les distributions sous les halles, rue de la Vieille Eglise, nous vous expliquerons le fonctionnement de l'AMAP. Vous pourrez aussi dialoguer avec Guillaume et Jean-Claude.

La distribution des paniers de légumes se termine le 26 février 2025 et reprendra fin avril 2025. La distribution des paniers de fromages et yaourts reprendra, elle, début avril 2025 (dates à confirmer).

Contact AMAP :
Michel Dufeil : 06 44 23 59 01



LE YACHT CLUB DE SAINT-LUNAIRE TOUJOURS AU TOP !

1 REPRISE DE LA VOILE SPORTIVE À L'ANNÉE AU YCSL !

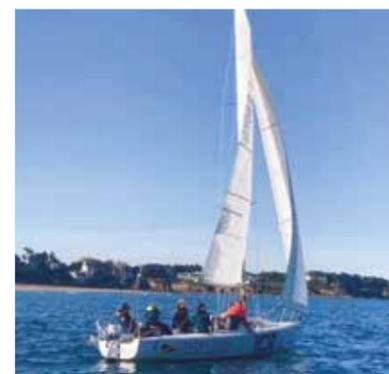
Cet automne, débutants ou confirmés se sont entraînés les samedis et mercredis sur l'eau.

Nos programmes de voile sportive sont conçus pour vous aider à développer vos compétences, à vous challenger et à progresser.

**CATAMARAN
WINDSURF
J80
OPEN 5.70**

Vous pouvez encore rejoindre l'équipe en mars et vivre votre passion pour la voile toute l'année !

Reprise de la voile sportive, mais pas seulement : les écoliers de Saint-Lunaire ont pu reprendre le chemin, direction 51 rue du Yacht Club !



Classe de CM2 de l'école primaire François Renaud

2 STAGE D'AUTOMNE

Nous avons le plaisir de vous annoncer une nouvelle activité pour les vacances ! Le Yacht Club de Saint-Lunaire organise avec Escale Bretagne des stages de voile en anglais spécialement conçus pour les enfants âgés de 11 à 14 ans (prochainement un éventail plus large). Au programme : des sessions de voile, des activités nautiques, des ateliers de bricolage pour construire des maquettes de bateaux, ainsi qu'une excursion sur une île pour un pique-nique et des jeux de cohésion. Tout au long de la semaine, les enfants développeront leur « skills »* en anglais et en voile, tout en renforçant leur esprit d'équipe et en vivant des aventures passionnantes à terre comme sur l'eau.

* compétence

Pourquoi participer ?

- Apprentissage ludique de l'anglais : développer votre vocabulaire et vos compétences en anglais dans un environnement concret et récréatif.
- Développement des connaissances nautiques : une initiation complète à la voile et autres sports type kayak, paddle, aviron...
- Renforcement de la cohésion et du travail en équipe : un stage conçu pour favoriser l'entraide et la collaboration.



Nos stages de vacances d'automne ont connu un beau succès avec une météo ensoleillée.



Deux sessions de niveau 4 (niveau technique préalable à l'entrée en formation CQP IV), ont été organisées cet automne au YCSL, encadrées par Florent et Titouan.



Groupe de stagiaires de voile en anglais

3 HUGO DHALLENNE



© Skipper Macif



Un grand BRAVO à Hugo Dhallenne, membre du Yacht Club de Saint-Lunaire qui, au terme d'une semaine d'épreuves finales, a été sélectionné pour être le Skipper Macif 2025.

Le YCSL qui soutient depuis des années Hugo, tant il est convaincu de son talent et de ses qualités humaines, tient à le féliciter chaleureusement et remercier la Macif pour son choix.

Pendant 3 ans, Hugo bénéficiera d'un encadrement de Haut Niveau qui lui

offrira la possibilité de s'illustrer au Championnat de France Elite de Course au Large (circuit Figaro Bénéteau) et en particulier la Solitaire du Figaro.

Le soutien de la Macif qui est un sponsor de la voile à la réputation immense et aux valeurs humaines reconnues, et que partage Hugo, lui permettra sans aucun doute de participer aux plus grandes courses au large.

Bravo Hugo ! Nous restons à tes côtés pour ton brillant avenir.



© Pierrick CONTIN

Bonnes fêtes de fin d'année et à bientôt avec la reprise de la voile sportive en mars 2025.

**A bientôt sur l'eau !
L'équipe du YCSL**

■ Yacht Club de Saint-Lunaire
Bd de la Plage
BP 15 35800 Saint-Lunaire
02 99 46 30 04
ycsl@ycsl.net /www.ycsl.net

■ Centre Nautique de la Richardais
13 Passage Piqueriote
35780 La Richardais
02 99 88 51 57
cnr35@wanadoo.fr



LES AMIS DE SAINT-LUNAIRE



Rappelons que notre association a pour but de protéger et remémorer le passé historique et environnemental de Saint-Lunaire, dans une approche familiale et conviviale :

■ Salle comble au centre culturel Jean Rochefort le samedi 17 avril pour la conférence « LES FORTS DE VAUBAN DE LA BAIE DE SAINT MALO » animée par Stéphane PERRÉON, historien spécialiste de VAUBAN.

■ Deux stages d'écriture réussis, en partenariat avec « Bien Vivre à Saint-Lunaire ». Le premier du 11 au 14 mars sur le thème « Raconter une photographie », le second en mai sur le thème « Ecriture et Voyage ». Les deux associations ont lancé un concours de nouvelles dont les résultats ont eu lieu fin octobre !

Et pour finir la saison en beauté, le samedi 18 septembre, dans la salle de spectacle du centre Jean Rochefort : une pièce de théâtre jouée par des amateurs, « Confidences Trop Intimes », proposée par la compagnie « Petites Scènes Entre Amis » venue de la région parisienne, a attiré beaucoup de fans de théâtre.

Notre association a été présente sur le terrain comme tous les étés pour soutenir les traditionnelles animations dont le succès ne se dément pas. Le Pardon de Saint-Lunaire, sous un beau soleil et le concours des châteaux contre la mer, organisé par le service animation de la ville en juillet, et en août les régates du Yacht Club, ainsi que la coupe des Familles au Tennis Club, créée par Janine PICHARD, dans les années 60. Ce tournoi de tennis amateur, que soutient l'association, réunit, comme tous les étés, plusieurs centaines de joueurs et joueuses de tous les âges dans un esprit familial et convivial. Une belle tradition sportive lunairienne, qui a vocation à perdurer !



L'AdSL, qui a tenu son assemblée générale annuelle le 20 juillet dernier, a également participé le 7 septembre au forum des associations, lors de la Fête de la Glisse.

Elle profite de la période hivernale pour commencer à préparer les nombreuses animations envisagées pour 2025 : conférences historiques, sorties diverses et expositions...



Coupe Drouot 1985 © Florence Galabru

Notre série de cahiers de mémoire, qui doit être complétée par l'histoire du quartier de Longchamp prévue au printemps prochain, est disponible à l'Epigraphe.

Bonne année à tous et rendez-vous de nouveau pour de belles animations en 2025 !



Saint-Lunaire Plage de Longchamp

Rejoignez-nous !

Eric MACHERAS,
Président AdSL Contact : 06 83 03 13 25



L'ASCL TENNIS DE TABLE

Vous avez envie de vous dépenser, de vous surpasser et de retrouver vos co-équipiers dans une ambiance sympathique ? Le Tennis de Table, sport complet et mixte va vous convenir.

Notre section loisir réservée aux adultes vous accueille le lundi et le jeudi de 16h à 18h, y compris pendant les vacances scolaires.

Gymnase Pol Lebreton à Saint-Lunaire

Contact : Marie au 06 24 06 59 79



PLEURTUIT CÔTE D'Émeraude FOOTBALL



Le PCEF fort de 400 licenciés permet aux enfants de 5 ans à 9 ans de Saint-Lunaire de s'entraîner tous les mercredis de 13h30 à 15h au stade de Saint-Lunaire avec des éducateurs diplômés.

De plus, les matchs pour les catégories de 9 ans à 17 ans se disputent le samedi à Saint-Lunaire et le dimanche pour nos sections masculines et féminines seniors.

Nous cherchons à former des arbitres dès 15 ans (mixte) avec formation financée par le club. Il est encore possible de nous rejoindre dans toutes les catégories masculines et féminines.

Contact : www.pcef.footeo.com
pcef35730@orange.fr
Andy éducateur du club : 06 50 39 60 31



le chœur de St Lunaire


Alunissons
<https://choeuralunissons.fr>

CHORALE ALUNISSONS

2024, LA CHORALE DE SAINT-LUNAIRE FÊTE SES 55 ANS

Elle voit le jour cette année même où Armstrong posait le premier pied sur la lune en juillet 1969. Cet alunissage était suffisamment marquant pour que le Docteur LEBLANC, Maire de Saint-Lunaire et fondateur de la chorale, l'associe à la ville de Saint-Lunaire. C'est ainsi que la chorale fût nommée « Alunissons ».

Bien née, elle fera ses gammes les premières années avec un répertoire à la fois traditionnel et contemporain touchant des œuvres aussi bien françaises qu'étrangères. 2010-2020 sera pour la chorale de Saint-Lunaire une décennie majeure, en s'imposant rapidement dans le paysage musical régional comme un élément marquant, notamment sous l'impulsion d'Amaury Rosa de Poullois, organiste et chef de chœur qui la sensibilisera aux grands répertoires.

Dès lors, Alunissons connaîtra un essor exceptionnel grâce, entre autres, à sa nouvelle cheffe de chœur, et soprane, Céline Le Bihan qui succéda, en 2015, à Amaury Rosa de Poullois.

Bien épaulée par sa présidente, Marie-France Brochet, elle donnera à la chorale une vraie dimension orchestrale. On verra se succéder des orchestres comme celui d'Ars Juvenis de Rennes ou celui de la Baie d'Avranches, successivement sous les baguettes de Patrick Otto, Nathalie de Langlais et Vincent Le Tortorec.

Dès lors, tout deviendra accessible aux choristes d'Alunissons, jusqu'à s'associer épisodiquement à ceux de la chorale d'Avranches et approcher les œuvres majeures qu'elles soient de Fauré, Mozart, Haëndel, Haydn, Mendelssohn et autre Verdi.

Pour ses 55 ans, Alunissons a donné un concert exceptionnel (chœur et orgue), en novembre à Saint-Lunaire. Le bénéfice de ce concert a été remis au Téléthon.

Les concerts se poursuivent en mai 2025 : à Dinard le 17, Donville le 18, Avranches le 24 et Saint-Lunaire le 25 avec, entre autres au programme, la Theresienmesse de HAYDN, avec l'ensemble vocal et instrumental de la Baie, sous la direction de Vincent Le Tortorec.



© Annie BELLIER



N'hésitez pas à visiter le site du chœur.

Site : <https://choeuralunissons.fr>
 Contact : choralestlunaire@gmail.com
 06 03 43 81 77

SAINT-LUNAIRE EN MARCHÉ

LA RANDONNÉE, UN BEL EXERCICE POUR LA SANTÉ ET LA DÉCOUVERTE DE BEAUX PAYSAGES



© Denis NUJEL

Le samedi 12 octobre 2024, notre assemblée générale annuelle s'est déroulée, cette année encore, dans la salle Aimé Le Foll, dans la bonne humeur, en présence de Jean-Noël Guilbert, conseiller délégué à la communication à la mairie de Saint-Lunaire.

Nous avons retracé notre activité sur l'année écoulée et avons constaté que quelques nouvelles personnes nous avaient rejoint.

Les randonneurs de Saint-Lunaire en Marche apprécient la diversité des parcours que nous leur proposons : randonnées «sportives» de 11 à 13 kms le samedi et randonnées «douces» de 5 à 7 kms le lundi.

Chacun peut ainsi choisir selon ses possibilités et ses envies, le paysage terre et mer étant toujours ravissant. De plus, nous ponctuons les saisons ainsi que les temps forts comme Noël et la galette des rois par des pots qui sont un moment privilégié d'échanges et de bonne humeur.

L'assemblée générale s'est terminée autour d'un cocktail dînatoire, dans une joyeuse ambiance.



Jean-Noël Guilbert, conseiller municipal délégué, Pascale Rousseau, Bertrand Vilmain, Président et Annick Mesrel. Remise à Pascale et Annick du Bâton d'or de marche d'assiduité.

Pour tous renseignements utiles :
 Bertrand VILMAIN, Président 06 85 80 63 62



CLUB SOLEIL D'AUTOMNE

Les voyageurs de Soleil d'automne en Crête

Le Club de loisirs Soleil d'automne attire de plus en plus d'adhérents (255 inscrits) grâce à la variété des activités proposées aussi bien sportives (bowling, gym, marche dynamique, danse en ligne, pétanque), que culturelles (quiz, jeu du gai savoir), ou de jeux (cartes ou Scrabble et Scrabble duplicate), sans oublier les repas, sorties touristiques, spectacles et les voyages. L'aventure était aussi au programme pour les membres du Club puisqu'un groupe de 24 adhérents est parti à la découverte de la baie du Mont Saint-Michel pour une traversée du Mont jusqu'à l'îlot de Tombelaine. Une belle expérience de marche sur la vase, avec le franchissement de cours d'eau et en évitant les sables mouvants !

Une des autres sorties fut l'occasion de visiter l'usine marémotrice de la Rance qui a une production annuelle d'électricité pour une ville comme Rennes.



Le groupe au pied des remparts prêt pour la traversée



Le groupe devant le Mont-Saint-Michel

Notre découverte des merveilles de la Crête avec une super guide fut une réussite avec de belles journées de visites des sites incontournables de la plus grande des îles grecques et des déjeuners typiques dans des tavernes. Que de beaux souvenirs pour cette semaine de vacances !

Contact : soleil.automne35@gmail.com
Tel : 06 25 09 95 90

Visite de l'usine marémotrice de la Rance



LA PASSÉE



En septembre 2024, La Passée production a fusionné avec la Compagnie La Passée. C'est donc maintenant La Compagnie La Passée plus communément appelée « La Passée » qui est active sur Saint-Lunaire.

Cet été, les balades contées sur les traces de Sylla Laraque, proposées par Laurent Casanave à partir du livre de Laurent Hercouët, « SL », ont accueilli 125 personnes dont des descendants du promoteur de Saint-Lunaire. Elles seront reconduites en 2025 en collaboration avec l'office du Tourisme Dinard Côte d'Emeraude

Un beau succès pour le vide-greniers du 10 août avec 85 exposants et une foule de visiteurs. Le prochain aura le lieu le 9 août 2025 !

Le concert du Téléthon du 30 Novembre à la salle Aimé Le Foll a permis de mettre en valeur le groupe de Rock lunairien « NoName ».

En 2025, nous ne proposerons pas, ni les Avant Scènes de La Fournerie au printemps avec l'exposition, le marché de créateurs et les spectacles pour cause d'indisponibilité du Centre Jean Rochefort, ni la 4ème édition du Festival La Fourberie en Scènes. L'édition 2023 qui avait accueilli 40 spectacles, 100 artistes, et 3700 spectateurs a été déficitaire de 15 740 euros que nous avons comblé sur nos fonds propres.



Nous ne pouvons donc pas continuer ainsi et nous réfléchissons à un nouveau format qui nous permettrait d'accueillir des spectacles d'aussi bonne qualité, peut être en moins grand nombre, avec des troupes plus locales et avec moins de comédiens.

Nous voulons aussi proposer nos propres créations et Laurent Casanave et Michaël Pothlichet sont en train de travailler sur des spectacles tout public et jeune public. Laurent Casanave est par ailleurs maintenant, artiste associé aux théâtres de Saint-Malo. Une belle reconnaissance locale pour la Compagnie !

Nous reviendrons et nous comptons toujours sur votre aide !

La Passée 06 75 64 91 25
compagnielapassee@gmail.com

BERNIK SURF CLUB

Reprise des activités cours fin septembre pour le Bernik. L'attrait pour la pratique du surf ne diminue pas, avec cette année encore, une centaine d'inscrits pour les cours à l'année. Cette offre est à destination de tous, du grand débutant au surfeur confirmé avec le lancement, cette année, d'une section « élite » pour les jeunes adultes du club autonomes dans les plus grosses conditions de vague. Les cours s'adressent aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Pas de limite d'âge pour prendre du plaisir à l'eau !

Côté sportif, une belle saison s'achève avec deux titres régionaux : en longboard master homme pour Robin Henry qui a terminé 1er à La Torche en octobre et en shortboard femme pour Servane Galand, qui s'est imposée dans le Finistère aussi en juin. En tant que championne de Bretagne, Servane a participé aux championnats de France de surf qui se sont tenus dans les Landes en octobre. Une première participation qu'on espère être le début d'une longue série.

Comme chaque année, l'automne marque le temps du Bernik Open, une compétition amicale qui regroupe, le temps d'un week-end de novembre, les surfeurs locaux et régionaux. Aux côtés des shortboardeurs et des longboardeurs, l'arrivée pour cette édition 2024 des foileurs a été l'occasion d'un beau spectacle. Pour clôturer la compétition cette année, rassembler les adhérents et remercier les nombreux commerçants, artisans locaux et amis de toujours du club, une soirée a été organisée à l'Amirauté façon tour du monde du surf.



Nos 2 champions de Bretagne, Servane Galand et Robin Henry (crédit photo : Anne Paul et Vincent Delvalle)



Tirage de la tombola Novembre 2024



Bernik Surf Open - Le staff en compagnie de jeunes espoirs du club et des adjoints de la Ville



Les inscriptions à la 13ème édition du Triathlon Dinard Côte d'Emeraude – Lepape sont lancées depuis le jeudi 5 décembre à 12h00. On attend plus de 5000 triathlètes et swimrunners sur la Côte d'Emeraude. Les inscriptions seront ouvertes jusqu'à début septembre 2025 mais les places seront chères.

Des formats de course variés seront proposés avec 3 distances triathlon, 3 distances swimrun et un Xtrem kids. Enfin, le Raid Entreprises sera de retour le vendredi, une aventure fédératrice, l'occasion idéale pour réunir ses collaborateurs après la période estivale.

Comme toujours, nos indispensables bénévoles seront encore plus de 700 à œuvrer tout le week-end pour garantir le succès de l'évènement. Si vous souhaitez vous engager

et rejoindre la grande famille des bénévoles qui font de cette manifestation un événement majeur, n'hésitez pas à contacter l'organisateur qui ne manquera pas de vous accueillir comme il se doit.

Vous l'aurez compris, tous les ingrédients seront réunis pour vivre un moment privilégié dans un cadre unique, du 12 au 14 septembre 2025.

Retrouvez toutes les informations sur notre site web : www.triathlondinard.com

Pour s'inscrire : www.triathlondinard.com

CONTACT
Frédéric PASON contact@triathlondinard.com
06 64 46 30 10

MERCI LAURENCE FROHARD



Le marché dominical de Saint-Lunaire a toujours eu une belle réputation.

Cela est dû en partie à ses commerçantes et ses commerçants. Notamment Laurence Frohard qui a tenu la poissonnerie des Halles pendant 29 ans !

Elle a souvent été accompagnée par sa maman et sa fille. Celle-ci ayant l'obligation de cesser son activité, lui tenait à cœur de trouver un repreneur à son commerce. C'est ainsi que la poissonnerie « La Perle de l'Océan » de La Richardais a repris l'emplacement de Laurence sous les Halles.

Nous souhaitons la bienvenue au nouveau commerçant et nous aurons toujours plaisir à retrouver Laurence dans les allées du marché le dimanche matin.



Au nom de l'équipe municipale,
MERCI Laurence.

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Le projet de piscine au Cosec à Dinard n'ayant pas fait consensus et ne voyant pas le jour, la communauté de commune a transmis une part de ses ressources aux communes. De nouveaux travaux se sont donc ajoutés à ceux déjà prévus, le réaménagement des rues des Roses et des Hortensias, la rénovation de la poste, de la mairie et de l'intérieur de l'église.

Le presbytère accueillera un établissement médico-social réservé à des adultes relevant du spectre autistique. Cette orientation est utile mais nous avons tous voté pour l'association « Cette famille » accueillant en colocation des

ainés, qui nous semblait répondre aux attentes du plus grand nombre... Ce courant est minoritaire au conseil, dont acte. Toujours rien de précis sur la pointe du Décollé où nous aimons tous nous promener. Nous espérons que, comme pour le lotissement dit des Fleurs, une réunion publique permettra à chacun de découvrir le projet et de s'exprimer. Plus globalement, toutes les taxes et factures augmentent et nous nous interrogeons chaque jour un peu plus sur les dépenses, quand bien même des subventions les grossiraient, les ressources sont toujours issues des mêmes poches !

PETIT BRIEF !, EN BREF !

RETOUR SUR LA FRÉQUENTATION DES ESPACES D'ACCUEIL – SAISON ESTIVALE 2024

De juin à septembre 2024, les espaces d'accueil du territoire ont reçu 92 651 visiteurs. En plus des visites sur place, 2 280 appels téléphoniques, 2 597 courriels et 841 conversations par chat ont été traités. À Saint-Lunaire, le bureau d'information touristique a accueilli 15 761 personnes sur la même période, témoignant du succès de notre commune auprès des touristes cet été.

Les visites guidées organisées par Dinard Côte d'Émeraude Tourisme ont rencontré un beau succès cette année. Le public semble toujours attiré par les thèmes insolites, mais n'en oublie pas pour autant les visites guidées classiques. À Saint-Lunaire, la fréquentation de la Visite Nocturne « Saint-Lunaire & ses légendes », proposée depuis 2021, reste similaire aux années précédentes. L'année dernière, « Le Décollé et ses villas » était la thématique qui rencontrait le plus de succès, mais cette année, c'est « Le Rêve balnéaire » qui l'emporte.



Source : © Renaud Photographie

A gauche, Hélène Dessier conseillère en séjour au bureau d'information de Saint-Lunaire

ÉCHAPPÉE NATURE : À PIED OU À VÉLO !

L'arrière-saison reste une période idéale pour profiter des circuits pédestres et cyclables de Saint-Lunaire. Avec ses chemins côtiers offrant des vues imprenables sur la mer, et ses sentiers au cœur de la nature, c'est l'occasion parfaite de redécouvrir la commune dans le calme. Que ce soit pour une balade en famille ou une sortie sportive, les itinéraires à pied ou à vélo ne manquent pas pour s'évader et profiter des charmes de l'hiver. Retrouvez-les sur dinardemeraudetourisme.com

Pour plus d'informations, contactez-nous !

DINARD CÔTE D'ÉMERAUDE TOURISME

Tél. 0821 235 500 (0.12 €/mn+prix appel)

Mail : info@dinardemeraudetourisme.com

Web : www.dinardemeraudetourisme.com

Déjà plus de 40 000 abonnés sur nos réseaux sociaux ... il ne manque que vous !



Source : © A.Lamoureux

BIENVENUE SUR NOTRE TOUT NOUVEAU SITE INTERNET !



Le site internet de Dinard Côte d'Émeraude Tourisme fait peau neuve ! Avec un design épuré et élégant, il offre une navigation plus fluide et une expérience utilisateur améliorée. De nouvelles fonctionnalités sont à découvrir pour faciliter vos recherches et préparer vos séjours. Ce projet s'inscrit dans une démarche stratégique tournée vers un tourisme « d'équilibre » et

des vacances responsables, en harmonie avec notre territoire. Le site propose également de nombreux services pour les habitants et résidents secondaires : agenda, circuits, GR34, nouveautés et idées de sorties. Venez explorer cette nouvelle interface dès aujourd'hui en scannant ce QR code !

LES ACTUALITÉS DE DINARD CÔTE D'ÉMERAUDE TOURISME

En décembre, nous vous accueillons du mardi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

Pendant les vacances scolaires :

Du mardi au samedi :

9h30 – 12h30 / 14h – 18h.

Marie Guérin, Directrice Générale, le Conseil d'Administration ainsi que l'ensemble du personnel vous souhaitent une belle fin d'année à Saint-Lunaire et sur la Côte d'Émeraude.

Réservez vos billets à l'accueil de l'Office de Tourisme ou sur billetterie.dinardemeraudetourisme.com



: @DinardEmeraudeTourisme

Etat Civil 2023 / 2024

MARIAGES

Le 2 mars	: Murielle MICHELET et Maxime DE SAINT JORE	Le 11 juillet	: Julia ROUSSEAU et Baptiste LARROUDE TASEI
Le 13 avril	: Flore BERGERAULT et Valentin LEMARCHAND	Le 18 juillet	: Sylvain OLLIVIER et Guilain ROUSSEL
Le 27 avril	: Justine TALÉRIEN et Jordan GROUAZEL	Le 19 juillet	: Clémence LAINÉ et Augustin MELIS
Le 18 mai	: Typhaine ROCHER et Vincent OLIVIER	Le 2 août	: Julie CORNET et Martin ROYAUX
Le 1er juin	: Anne-Lyse GOUTORBE et Jean HAMONIC	Le 10 août	: Clémence CARPENTIER et Tanguy COULON
Le 6 juin	: Louise HUGUES et Edoardo BABBETTO	Le 17 août	: Sandrine CALAME et Solène LE BORGNE
Le 8 juin	: Charlotte DELEAU et Patrick MC WILLIAM	Le 24 août	: Soazig LE DORZE et Jérôme PAJOT
Le 8 juin	: Angèle MAHIEUX et Titouan PILLOT	Le 26 août	: Mathilde LECAS et Daniel SEPE
Le 8 juin	: Lyla STEINER et Oscar LHERMITTE	Le 31 août	: Anne LE DAMANY et Stéphane SIMON-VARINS
Le 22 juin	: Sophie BLAISE et Vincent SIMON	Le 7 septembre	: Freya CLARKE et Alexandre GRANDI
Le 29 juin	: Clémence DALMAIS et Romain NICOLAS		

NAISSANCES

Le 14 décembre 2023	: Jeanne, Nadine, Isabelle GALLAIS
Le 27 décembre 2023	: Lune, Hoa GAUDIN
Le 30 décembre 2023	: Lazare, Antoine BAZIN
Le 23 mars 2024	: Aïden, Christophe, Thierry CANRY
Le 3 juin 2024	: Alice, Elsa LE ROUX
Le 27 juin	: Raffaël, Louan, Dany FLOC'H
Le 9 juillet	: Jade, Louise, Julie GROUAZEL
Le 29 septembre	: Ayden, Maxime, Sébastien, Patrice CAMBON
Le 17 novembre	: Liwei DUGUET

DECES

Ils nous ont quittés

■ Denise JAGOU, veuve GAILLARD, le 3 décembre 2023 à Dinard	■ Jean-Yves POILVÉ le 8 juin à Plancoët
■ Ghislaine HUREZ, épouse BERTHAULT, le 13 décembre 2023 à Saint-Malo	■ Henri ROBIN le 14 juin à Dinard
■ Yves LEROUX le 25 décembre 2023 à Saint-Malo	■ Abdelkader CHAOUI le 16 juin à Altillac (Corrèze)
■ Denise GALAIS, veuve SPRIET, le 16 janvier à Hellemmes (Nord)	■ Odette LE BLOA, veuve ALOCHE, le 25 juin à Dinard
■ Monique POILVÉ, veuve ANDRÉ, le 21 janvier à Saint-Malo	■ Nicole BRICOUT, veuve HANNABELLE, le 4 juillet à Dinard
■ Henri CHALANDON le 22 janvier 2024	■ André ESSIRARD le 29 juillet à Saint-Malo
■ Liliane COHUET, veuve COROUGE, le 10 février	■ Marcelle LESON le 8 août
■ Jacques LEMESRE le 17 février	■ Edith RUAULT, épouse POLLET, le 18 août à Saint-Malo
■ Jules DELOR le 5 mars à Saint-Malo	■ Yvon COATANOAN le 23 août
■ Jacqueline DUBOIS le 18 mars	■ Michel RIO le 1er septembre à Saint-Malo
■ Françoise DIVET, veuve ALOCHE, le 22 mars à Saint-Malo	■ Marie VITRÉ, épouse GIQUEL, le 14 septembre à Dinard
■ Sylviane CHIVOT le 5 avril à Saint-Malo	■ Jocelyne SAVIN, épouse GÉRARD, le 15 septembre à Saint-Malo
■ Christian ROCHE le 17 avril	■ René BAUR le 28 septembre à Dinard
■ Philippe ROLLAND le 21 avril à Saint-Malo	■ Jean-Didier ONILLON le 30 septembre
■ Rosa GOMES DE FRANCIA, veuve RABINAL LOPEZ, le 4 mai à Dinard	■ Elisabeth BARDIN le 17 octobre à Saint-Malo
■ Josyane ANDRÉ, épouse HAMONIC, le 17 mai	■ Marguerite BEDEL, veuve DANIEL, le 22 octobre à Saint-Malo
■ Claude JOUET le 28 mai à Saint-Malo	■ Marie-Claude BRABANT le 28 octobre à Saint-Malo
	■ Erwan TOUCHÉE le 31 octobre

DANS LE RÉTRO



Cérémonie
du 11 novembre



© Annie Bellier

Départ en retraite de Loïc ODIC,
agent des Services Techniques



© Annie Bellier

Réception des descendants de Sylla Laraque, développeur
du Saint-Lunaire balnéaire, à l'occasion du centenaire de
son décès



© Annie Bellier

Concert pour les 55 ans de la Chorale Alunissons



© Annie Bellier

Activité pour le Téléthon avec la Gym Volontaire